

tous les pays membres était d'instaurer en Europe une paix juste et durable accompagnée des garanties de sécurité appropriées.

L'état des relations Est-Ouest au cours des vingt dernières années a connu des hauts et des bas; pourtant, l'OTAN s'est toujours efforcée d'améliorer ses relations avec l'Est dans la mesure du possible. Au début des années 1970, l'Alliance s'est déclarée pour le Traité SALT 1, la conclusion des accords de Berlin et l'ouverture de pourparlers sur la sécurité européenne et la réduction des forces classiques. Tout progrès cessa après l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS à la fin de 1979 et après l'imposition de la loi martiale en Pologne au début des années 1980, mais il y a de nouveau lieu d'espérer que le Traité sur les FNI, la perspective de nouvelles négociations sur la stabilité militaire conventionnelle, et les progrès réalisés à d'autres égards dans le domaine de la limitation des armements favorisent un redressement de la situation.

En même temps l'Alliance a continué à se préoccuper d'assurer la cohésion de la défense occidentale. En 1974, la Déclaration de l'Atlantique a rappelé les engagements pris par tous les pays signataires du Traité et elle a exposé plus clairement leurs responsabilités dans des domaines tels que la consultation politique. L'OTAN a poursuivi l'amélioration du système de défense et la modernisation de ses forces armées, tout en s'adonnant à la planification de défense et en s'occupant des infrastructures, des communications, des méthodes de gestion des crises et d'autres tâches similaires.

Le Conseil de l'Atlantique-Nord est l'autorité suprême de l'Alliance. Il comprend des représentants des seize pays membres, et ces représentants sont des ministres ou des représentants permanents (ambassadeurs). Les réunions ministérielles, auxquelles assistent les ministres des Affaires étrangères, de la Défense, des Finances et ainsi de suite, ont lieu au moins deux fois par an, tandis que le Conseil se réunit en session permanente au moins une fois par semaine, ou plus souvent au besoin. Il arrive aussi que le Conseil convoque des assemblées spéciales des chefs de gouvernement lorsque les affaires de l'Alliance l'exigent.